

# Bienvenue à l'atelier d'auto-réparation

MERCI DE PRENDRE QUELQUES MINUTES POUR LIRE CETTE CHARTE



L'atelier de la réparation est un événement participatif et convivial.

Son principal objectif est **d'éviter de jeter les objets du quotidien** qui peuvent encore servir, en les réparant ou en apprenant à les réparer.

Les bénévoles qui vous accueillent **partagent des valeurs communes** telles que la curiosité, la volonté d'apprendre et de devenir plus autonomes, l'échange, la transmission de savoir-faire, la solidarité et la préservation de l'environnement.

**Pour le bon déroulement de l'atelier**, les participants (visiteurs et bénévoles) s'engagent à avoir une attitude respectueuse, patiente et cordiale vis-à-vis des autres participants.

## Gratuité

- ❖ Les réparations sont effectuées en collaboration avec des **réparateurs bénévoles**.
- ❖ **Une contribution « libre »** aux frais d'organisation de l'atelier est la bienvenue.



## Participation

- ❖ **Nous faisons de notre mieux** pour la remise en état de vos objets !  
Les réparateurs n'ont pas d'obligation de résultats.
- ❖ **Participation** : les visiteurs restent présents tout au long de la réparation et y participent autant que possible. Réparer avec les conseils du réparateur ou observer la réparation dans le but d'être capable de la refaire ultérieurement.
- ❖ **Pièces de rechanges et consommables** : l'organisation ne s'engage pas à fournir les pièces détachées ou consommables nécessaires à la réparation.



## Responsabilité & garantie

- ❖ **Responsabilité** : ni les organisateurs, ni les réparateurs ne peuvent être tenus responsables des dommages éventuels suite aux conseils ou instructions de réparation donnés, ou des dommages occasionnés aux objets ou personnes pendant ou après l'atelier.
- ❖ **Garantie** : les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide. Ils ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement d'un objet réparé.
- ❖ **Refus** : Les réparateurs se réservent le droit de refuser de réparer certains objets.



## Objets non réparés

- ❖ Les réparateurs n'ont **pas l'obligation de remonter les appareils démontés** qui ne peuvent être réparés.
- ❖ Les participants à un atelier sont **responsables du devenir des objets cassés irréparables** : ils méritent d'être recyclés en déchèterie !



## Un seul objet

- ❖ Pour éviter aux participants une attente trop longue, **un seul objet par personne sera examiné** en cas d'affluence.

